

Paris La Défense, mardi 15 décembre 2020

LES CRAINTES DE LA CGT SONT CONFIRMÉES :

LE PDV 2021 PROVOQUERA ENTRE 737 ET 922 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !

Une deuxième réunion sur le plan social, **appelé abusivement Plan de Départs Volontaires (PDV) en lieu et place de Rupture Conventionnelle Collective (RCC)**, a eu lieu le lundi 14 décembre 2020.

La Direction a été en difficulté pour cette réunion, les masques sont tombés. Etant donné que ce PDV se fait au travers d'une RCC, la Direction du Travail (DIRECCTE) doit le valider comme étant un **plan social**, c'est ce que prévoit la loi. La Direction doit également mentionner **le nombre maximum de suppressions d'emplois**. C'est là que le bât blesse.

C'est donc dans un exercice périlleux que la Direction a annoncé que, potentiellement, **1 322 salariés allaient pouvoir bénéficier des mesures d'âge prévues dans le futur accord**. A cela, il faut déduire, les départs qui seront compensés par des embauches, qu'ils soient sur les sites opérationnels ou dans OneTech. Pour ces 2 cas de figure, la Direction prévoit 400 embauches maximum, **ce qui ramène le nombre de départs non remplacés à 922.**

Au dernier PDV en 2011, 80% des salariés concernés ont décidés de saisir l'opportunité de quitter le Groupe. Pour le PDV 2021, la Direction prévoit un chiffre du même ordre. **Si c'est le cas, ce seront donc 737 emplois qui seront supprimés !**

Et encore, ce chiffre pourrait augmenter d'ici la fin de la négociation. En effet, une RCC ne peut pas être discriminatoire. La Direction ne peut pas la réserver aux seuls salariés qui bénéficieraient d'une mesure d'âge. Il lui faut ouvrir ce plan à une population plus large, selon d'autres critères.

Un dispositif a donc été ajouté. Il s'agit de la possibilité de quitter le Groupe pour un projet professionnel, qu'il soit celui d'une création ou reprise d'Entreprise ou plus simplement la signature d'un CDI hors du Groupe. **En 2011, ces mesures complémentaires ont généré une centaine de départs supplémentaires. Pour le PDV 2021, la Direction pense que ce chiffre sera inférieur sans être capable de le justifier. Peut-être a-t-elle lu ce chiffre dans le marc de café ?**

Cette réunion a été ubuesque. Nous avons assisté à une mascarade. Tout le monde se rejetait la responsabilité du lancement de cette négociation. Les Organisations Syndicales à l'origine de la demande, selon le courrier de Namita SHAH, ont rejeté cette responsabilité sur Patrick POUYANNE, PDG du Groupe. **De son côté, la Direction a affirmé ne pas vouloir conclure un accord dans l'absolu.** De la bouche du Directeur des Relations Sociales Groupe : « Si ça ne fait pas, ce n'est pas grave, on continue comme actuellement, on sait faire ! ».

Faute d'accord, la Direction a donc promis de ne pas toucher à l'emploi, mais de faire perdurer le gel des embauches décidé par le PDG.

Pour rappel, la présence de la CGT dans cette négociation a deux objectifs :

Permettre le départ d'un maximum de salariés là où la Direction s'est engagée à les remplacer par des embauches.

Agir tout au long de la négociation pour empêcher les suppressions d'emplois.

Or, la Direction a fait tout le contraire de ce que réclamait la CGT. **En permettant un départ anticipé de 3 ans au lieu des 2 ans initialement prévus, elle a élargi le scope des salariés concernés et donc augmenté le nombre de suppressions d'emplois.** Quant aux embauches, quand la CGT a demandé de négocier sur les remplacements de départs dans les sièges hors OneTech, **la Direction a tout simplement refusé**, toujours en se cachant derrière le courrier de la DRH Groupe. En clair, la CGT a perdu toute possibilité de répondre aux 2 objectifs qu'elle s'était fixés. **Les salariés qui resteront et sur qui vont retomber les charges de travail de ceux qui partent seront les grands perdants, si cet accord trouve des signataires. Scandaleux et inacceptable !**

Le comble, c'est que ce plan social va être générateur de cash pour le Groupe et **va donc permettre de payer intégralement le dividende aux actionnaires comme s'y est engagé le PDG.** Ce plan devrait coûter 150 millions d'€ la première année,

mais devrait rapporter 80 millions d'€ au Groupe chaque année suivante. Il sera donc « amorti » sur 2 ans et la Direction Générale l'assume : **ce plan social doit servir à contribuer aux économies que veut faire le PDG.** Clairement, la question se pose quant à la véracité des propos de Patrick **POUYANNE**, dans l'interview qu'il a donné à France Inter le 12 décembre 2020, dans laquelle il prétend que les salariés ne sont pas une variable d'ajustement chez **TOTAL.**

Or, si on compte les 4 000 suppressions d'emplois dans le Monde chez Hutchinson, les 500 suppressions d'emplois dans le Raffinage à La Mède, à Donges et à Grandpuits (hors sous-traitants), les 700 suppressions d'emplois pour ce plan de RCC, sans connaître le nombre d'emplois perdus par le gel des embauches qui court depuis 2015 et les suppressions d'emplois qui ont pu avoir lieu partout dans le monde, **ce ne sont pas loin de 10 000 emplois supprimés, à l'image de ce qui s'est fait dans les autres majors pétrolières. La stratégie du PDG d'être « moins pire » que les autres aurait pu fonctionner vu la façon dont il s'y est pris pour arriver subtilement au même résultat !**

Au vu de tous ces éléments, la CGT a compris que sa place n'était plus à la table des négociations. **Nous refusons de participer à un tel massacre de l'emploi !** D'ailleurs, la question se pose : à qui profite le crime ? **Nous ne sommes pas représentants du personnel pour aider la Direction à atteindre ses funestes objectifs ! Les salariés ne nous ont pas élus pour cela !**

LA CGT A DONC DECIDE DE SE RETIRER DE LA NEGOCIATION. ELLE ENVERRA UN OBSERVATEUR LORS DE LA REUNION DE NEGOCIATION DU 18 DECEMBRE 2020. NOUS N'EXCLUONS PAS DE REVENIR POUR LA DERNIERE REUNION DU 5 JANVIER 2021, SI LA DIRECTION S'ENGAGE REELLEMENT A NEGOCIER SUR L'EMPLOI.